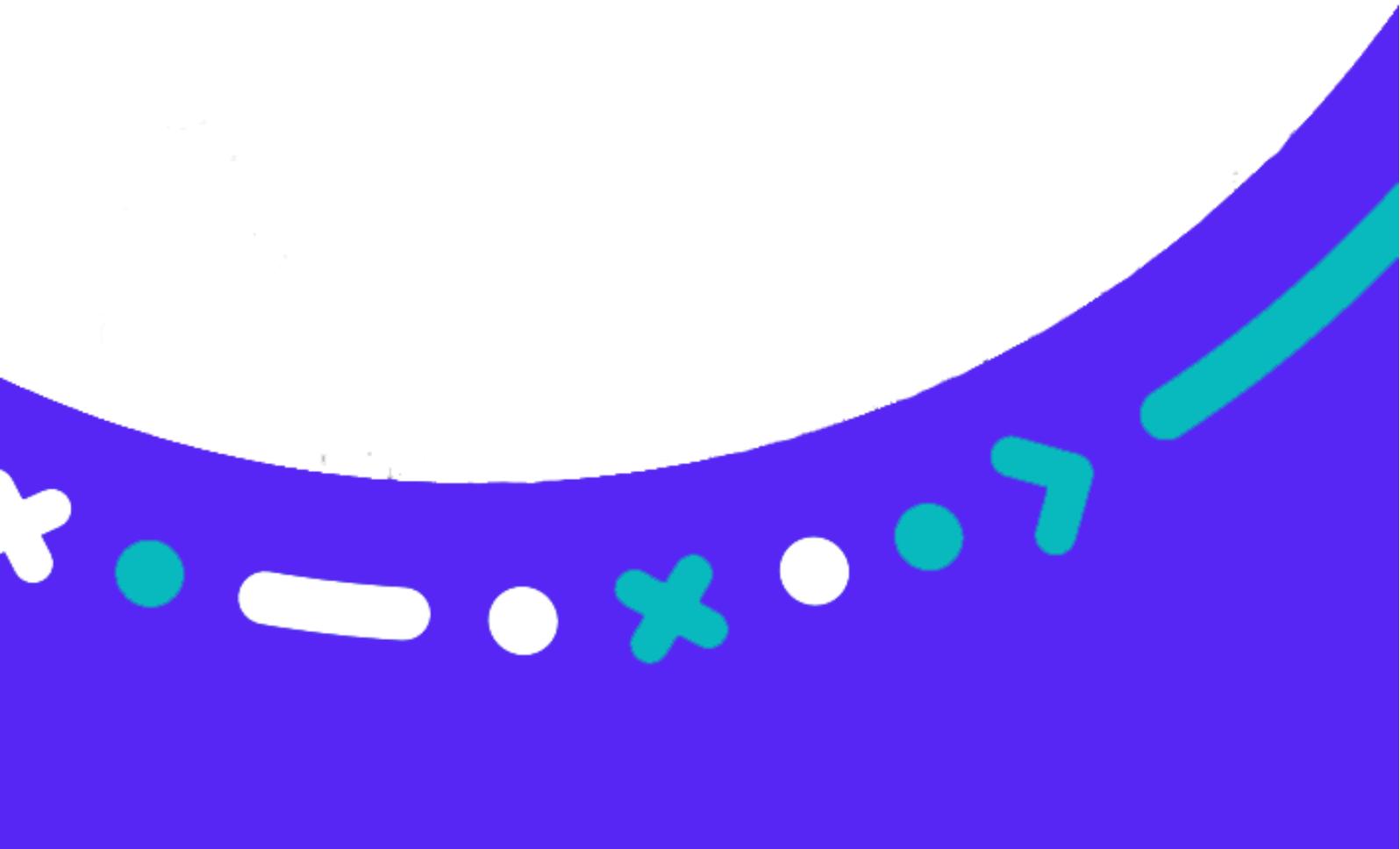




Fédération Française
EPGV
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
GIRONDE

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09/11/2024
LEGE-CAP-FERRET**



SOMMAIRE

3 - PREAMBULE / OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

5 - RAPPORT MORAL

9 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2023

10 - RAPPORT D'ACTIVITES 2023-2024

12 - RAPPORT FINANCIER 2023-2024

15 - ELECTIONS

18 - LES PRIORITES 2024-2025

21 - BUDGET 2024-2025

23 - PART DEPARTEMENTALE 2025-2026 ET BUDGET EN GRANDES MASSES 2025-2026

24 - TROPHEES - REMERCIEMENTS - MISES A L'HONNEUR - TIRAGE AU SORT -

25 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

PREAMBULE

A la demande du Comité Directeur, Régine JOANNES, Secrétaire Générale du Comité, est garante du respect de l'ordre du jour et de l'horaire.

Elle communique quelques informations relatives à l'organisation de la journée et demande aux clubs présents de bien vouloir vérifier la concordance entre le nombre de voix et le nombre de bulletins de vote dans l'enveloppe remise à l'émargement.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Présidente

« Bienvenue à tous pour cette Assemblée Générale 2024 que je déclare ouverte ».

La parole est donnée aux personnalités présentes et aux partenaires :

Philippe de GONNEVILLE, Maire de Lège-Cap-Ferret

« Je suis très heureux de vous accueillir en tant que Maire mais aussi en tant que Conseiller Départemental. Je ne peux qu'être satisfait d'accueillir l'Assemblée Générale Départementale de la Gymnastique Volontaire qui compte plus de 20 000 adhérents et 170 clubs en Gironde, celui de Lège-Cap-Ferret compte plus de 300 membres, ce qui est tout à fait remarquable. Je dirais que vous avez presque une mission de service public parce que vous vous occupez du Sport Santé notamment chez les personnes en retraite qui ont d'autant plus besoin de vous pour se maintenir en forme. Le sport est la façon la plus simple et la meilleure de vivre le plus longtemps possible en bonne santé. Vous êtes également celles et ceux qui donnez pour les autres bénévolement. Etymologiquement, bénévole c'est vouloir du bien aux autres et toutes et tous présents ce matin, vous voulez du bien aux autres, soyez-en remerciés !

Stéphanie DUBOIS, VVF

« Je suis commerciale de VVF pour le Sud-Ouest. Nous avons l'honneur de vous accueillir chez VVF et j'en suis très heureuse. Nous avons un partenariat avec l'EPGV aussi bien pour vos vacances personnelles que pour vos séjours de groupe avec votre club. Je vous souhaite une bonne journée de travail ».

Annick BERREHOUC, Vice-Présidente du Club de Lège-Cap-Ferret

« Notre association va bientôt fêter ses 50 ans. Elle compte à ce jour plus de 300 adhérents, un effectif supérieur à celui des années avant COVID et parmi ces adhérents, il est à noter que notre association dispose de 2 heures de cours hebdomadaires à l'adresse des enfants âgés de 3 à 11 ans. Ils sont actuellement 23, chiffre en baisse par rapport aux années précédentes et nous nous demandons si ce n'est pas un effet JO qui ont mis en valeur des disciplines qui intéressent les enfants. L'association dispense 21 heures de cours hebdomadaires pour adultes sur les 25 km de la Presqu'île du Cap-Ferret. Ces cours sont assurés par 6 animatrices que je tiens particulièrement à remercier car ce sont elles qui sont les meilleures ambassadrices de notre association et qui en assurent la pérennité. Je vous souhaite à tous une excellente journée. »

Anaïs THIBEAUD, GEVEDIT :

« GEVEDIT, c'est la centrale d'achat de la Fédération. Cette centrale d'achat vous appartient. GEVEDIT vous accompagne dans vos achats de matériel et les supports de communication. N'hésitez pas à faire appel à nous pour toutes questions concernant ces points-là. »

Catherine BROCHARD, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde (CDOS 33)

« Je suis très contente d'être présente parmi vous. L'EPGV représente la famille pour moi parce que c'est avec elle que j'ai commencé le bénévolat. C'est en représentant le CODEP auprès du CDOS 33 que j'ai fini par m'y engager et être la première femme en Nouvelle-Aquitaine à avoir

été élue Présidente, ce qui est une fierté pour moi. Le CDOS traite des sujets sociétaux comme l'égalité homme/femme dans le sport, les violences sexuelles dans le sport, le handicap et le Sport Santé. »

Jean-Louis LACHAUD, Président Comité Régional EPGV Nouvelle-Aquitaine (COREG EPGV N-A)

« Madame la Présidente du Comité Départemental, certainement le plus important de France, merci de nous accueillir. Madame la Vice-Présidente de la Fédération, merci de votre présence, nous apprécions quand l'on peut partager des moments avec vous.

Président du COREG EPGV N-A depuis 2023. Quand je suis arrivé à l'EPGV, j'ai été accueilli par Martine (BURGEL), Claude (LAMOUREUX) et Christian (CHARTIER), accueil qui fait que je suis maintenant Président de la Région. Le bon accueil des Dirigeants bénévoles est primordial pour faire en sorte que ceux-ci restent et s'impliquent.

[Un autre sujet : j'ai vécu un moment pour moi unique et je vous le partage car c'est grâce à vous que j'ai vécu cela.

Lors d'un séminaire organisé par le Comité Régional Olympique et Sportif, je remercie la DRAJES qui a invité des gens de chez nous et il me répond : c'est normal parce que vous êtes importants avec vos 600 clubs en N-A.

Monsieur Lamarque, conseiller régional de la DRAJES : en N-A on a des grosses structures comme l'EPGV.

Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la qualité de cette information donnée dans l'amphithéâtre de la cité mondiale du vin avec 100 liguees et 150 personnes. Cette mise en avant est super et je voulais vous la partager car c'est parce que vous êtes là et que vous faites ce que vous faites au quotidien que je peux le reprendre en lui disant ce n'est pas 600 mais 800 clubs et j'espère que l'année prochaine je lui dirai 900.]

Le COREG est une structure déconcentrée de la Fédération qui a 3 missions : former les Educateurs Sportifs, accompagner le territoire et représenter la Fédération.

Je vous souhaite une bonne AG et une bonne année sportive. »

Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-Présidente Accompagnement des Territoires et de la Vie Associative de la Fédération

« Je suis ravie d'être avec vous et vous prie de bien vouloir excuser ma Présidente, Maryline COLOMBO, qui est prise sur une autre Assemblée Générale.

Nous sommes une Fédération de Clubs et c'est vous qui faites la Fédération. Vous savez que cette année est une année particulière puisque vous allez pouvoir voter pour la deuxième fois pour la Fédération : vous avez voté en juin pour les Statuts types des CODEP que vous avez adoptés lors de l'AGE d'aujourd'hui et en décembre, vous allez voter pour l'élection du Comité Directeur Fédéral. C'est un vote très important. La loi sur la démocratisation du sport vous permet d'avoir votre mot à dire sur le fonctionnement de la Fédération et en particulier, sur les personnes qui vont la gérer à votre service. Je vous souhaite de bons travaux. »

RAPPORT MORAL 2024 Par Martine BURGEL

« Le mandat se termine : mes remerciements

Je vous remercie tous d'être présents. Je finis mon mandat de Présidente. Avant de partir, je tiens à remercier les élus et toute l'équipe de salariées pour leur collaboration précieuse durant ces 4 années de mandat qui n'ont pas été simples :

- Catherine BROCHARD, qui a représenté le CODEP au CDOS
- Martine CAPDEPUY, qui a beaucoup aidé notamment dans l'enregistrement des licences
- Marie-Andrée CHAMBON, la Trésorière du Comité,
- Colette DONADEO, Secrétaire Adjointe,
- Régine JOANNES, Secrétaire Générale,
- Françoise LAVAUD, qui a beaucoup travaillé en coulisse notamment pour notre matériel de communication,
- Bruno LIVERNET, le Trésorier Adjoint du Comité,
- Annick MISME, la responsable de la Commission Pleine Nature,
- Isabelle MONTEILS,
- Evelyne OMPRARET, membre du CODIR,
- Elisabeth ROUYE, la responsable de la Commission Accompagnement des Dirigeants (CAD),
- Françoise SAVY, Vice-Présidente chargée de la GACE,

- Laura BOISROND, Conseillère de Développement et Coordinatrice du Comité,
- Claire FORISSIER, Chargée du Social et de la GACE,
- Céline MARTIN, Assistante Administrative du Comité,
- Marie PELLERIN, Chargée d'Accompagnement des clubs.

Grâce à l'engagement et au dévouement de tous, nous avons réussi à atteindre l'essentiel de nos objectifs. Je veux souligner la disponibilité, l'expertise et le professionnalisme de nos salariées, sans qui rien ne serait possible.

Je tiens également à remercier les personnes ressources qui œuvrent pour le Comité :

- Bernard BOULANGER, Membre de la Commission Electorale de la Fédération et qui accompagne le CODEP lors de la mise en place des votes de l'AG,
- Pascal DESCHAMPS, nouvel arrivé qui assiste à nos réunions pour découvrir notre fonctionnement avant de s'engager,
- Claude LAMOUREUX, le CODEP a la chance de bénéficier de sa grande expérience dans différents travaux que nous menons,
- Céline BAUGUIL, Marine CLAVERIE et Sylvie COUSIN, Membres de la Commission d'Accompagnement des animateurs (CAA) qui sont force de proposition pour les stages départementaux,
- Georges BENEYTOU, Philippe DESPEREZ et Aline TISSIDRE, Membres de la Commission Pleine Nature (COPN) qui organisent depuis 25 ans les séjours et toujours présents lors de nos manifestations.

Le mandat se termine : mon bilan

« Un mieux-être malgré tout »

4 années impactées par la pandémie du COVID ; à la fois riches en émotions mais aussi très riches en évolutions.

Les clubs Girondins ont remarquablement résisté en s'adaptant.

Ensemble nous avons apporté à nos licenciés les services et le soutien qu'ils pouvaient attendre de leur club GV ; « un mieux-être malgré tout ». Les années qui ont suivi ont fait la preuve de notre capacité de cohésion, grâce à nos efforts concertés, années après années, nous avons retrouvé nos pratiquants. Les séances en distanciel ont progressivement perdu de l'intérêt pour nos adhérents, n'est-ce pas la preuve que le lien social reste au cœur de leurs attentes. C'est

à ce propos que je vous encourage à veiller à ce que nos séances, soient un lieu de partage, une occasion de convivialité et d'amélioration de la qualité des relations interpersonnelles. Ce qui pose problème maintenant, ce sont les lieux de pratique. Nos séances étant dépendantes de ce que les collectivités territoriales peuvent nous offrir, nous sommes forcés de constater que la place manque et que cela va devenir un réel problème pour la GV.

« Plus qu'un rêve, une réalité »

C'est avec plaisir que j'évoque la Gestion Administrative Centralisée de l'Emploi (GACE) des Educateurs Sportifs.

Nous sommes au début de cette initiative. A ce jour 16 clubs ont adhéré pour lesquels le CODEP fait chaque mois, 48 bulletins de salaires. En septembre nous avons embauché Claire pour assumer les différentes tâches liées à cette organisation. Nous espérons que la montée progressive en puissance de cet accompagnement permettra à Claire et aux élus d'affiner le dispositif.

« Plus de pouvoir et d'influence pour vos clubs »

C'est l'enjeu du vote des clubs aux Assemblées Générales Fédérales. Vous avez eu l'occasion de le pratiquer lors de l'AG de juin et ceci concernant le vote des statuts. Ce droit acquis, nous continuerons à vous encourager à l'exercer.

Vous, clubs GV, avez autant de voix que les CODEP et COREG (50% de voix pour les clubs - 50% de voix pour les structures déconcentrées).

Vous, clubs GV, avez le pouvoir d'arbitrer les décisions fédérales. En décembre 2024 vous allez devoir voter lors de l'AG, à la fois pour :

- Désigner la nouvelle équipe de gouvernance du mandat 2024/2028.
- Approuver le projet et valider son budget pour la saison 2025/2026.

Un dossier préparatoire devrait être mis à votre disposition sur le portail fédéral à partir du 15 novembre 2024, ainsi que les convocations et les modalités d'organisation.

J'attire plus particulièrement votre attention sur le vote du budget :

Dans le compte-rendu du Comité Directeur Fédéral de septembre 2024, envoyé aux CODEP et COREG, nous avons appris que ce dernier a validé une licence individuelle à 25€ euros soit une augmentation de 2€ et une licence « animateur » à 30€ soit une diminution de 8€.

Nous, CODEP, avons la chance d'être informés par la réception des comptes-rendus fédéraux mais ce que nous aimerions c'est que les clubs le soient aussi à la même hauteur que nous.

Cette annonce nous oblige à des réajustements sur nos prévisions budgétaires, mais je laisse à notre trésorière le soin de vous en expliquer les conséquences.

Je profite de la présence de Marie-Noëlle NIVEAU (M-N N.) pour proposer un temps de questions/réponses.

Question : Pourquoi les clubs votent ?

M-N N. : ce vote est consécutif à la loi de mars 2022 sur la démocratisation du sport qui oblige les fédérations sportives à faire voter les clubs à leurs Assemblées Générales. Nous avons 4 000 clubs et il est important que l'information passe auprès de vous. Concernant la transmission des comptes-rendus des CODIR fédéraux, cela est en prévision. L'adresse mail transmise pour les votes sera également utilisée pour cette transmission. Cette organisation nouvelle peut mettre un peu de temps à se mettre en route.

Patricia CARMOUSE, Club Union Sportive Miossaise : A l'heure où tout augmente, le crédo de la GV c'est de proposer une activité sportive à prix accessible. Qu'est-ce qui justifie l'augmentation de la licence de 23 à 25 € ?

M-N N. : Il faut remarquer que la Fédération ne propose pas une augmentation indexée sur l'augmentation du coût de la vie. On a été dans l'obligation de passer cette augmentation pour

la saison 2025-2026 pour pouvoir mettre en œuvre le projet de la prochaine mandature. Si on n'a pas de financements, on ne peut pas mettre en place des projets qui sont à votre service. Une grosse partie du prix de la licence sert au fonctionnement du siège et en particulier à la masse salariale. Nous avons plus de 25 salariés et nous sommes obligés de prendre en compte l'augmentation des salaires. C'est tout cela qui rentre en jeu et si on veut mettre en place un projet, qui vous sera présenté sur le Dossier Préparatoire, il nous faut les moyens financiers et en ressources humaines.

Maryelle LEMBEYE, Présidente Cocarde Gym et Forme : Je sais qu'il y a plein de petits clubs autour de chez nous qui se sont désaffiliés de la Fédération parce que les licences étaient trop chères. Avec l'augmentation de 2 €, ça risque encore d'en décourager de s'affilier à la Fédération.

M-N N. : Si vous vous désaffiliez, vous ne pourrez pas bénéficier des services que propose la Fédération : les informations juridiques, par exemple, c'est un service auquel vous avez accès grâce à votre affiliation et au coût des licences. Vous ne pourriez plus bénéficier du soutien du Comité Départemental. Ce dernier étant une structure déconcentrée de la Fédération et il faut savoir que sur les 23 € de la licence, 16 € sont reversés aux structures en général et également l'AFPT (Aide Fédérale aux Projets Territoriaux) donc des financements qui permettent aux CODEP de vous accompagner.

Marie-Andrée CHAMBON tient à rectifier que ce ne sont pas 16 € qui nous sont reversés mais 7 €

M-N N. précise qu'elle globalise et que les 16 € sont pour les CODEP et les COREG. Elle précise également que les versements sont en fonction du nombre de licences. Plus il y a de licenciés plus le CODEP et le COREG reçoivent de l'argent, ce qui permet de mettre en place des actions à votre service. L'accompagnement que vous avez au niveau du CODEP est dû aux moyens que la Fédération met en partie au service du CODEP. Cette licence, c'est notre modèle économique et sans elle, la Fédération ne peut pas fonctionner.

Maryelle LEMBEYE, Présidente Cocarde Gym et Forme (Médoc) : Sans affiliation, l'activité peut se faire quand même. Nos animatrices sont formées et on peut tout à fait participer à leurs cours.

M-N N. : Les services ne seront pas les mêmes. Les animatrices sont formées par le Comité Régional qui dépend de la Fédération. Vous n'auriez plus accès aux formations continues proposées par le COREG. Vous n'auriez plus droit non plus à l'accompagnement du CODEP.

Maryelle LEMBEYE, Présidente Cocarde Gym et Forme : Vous savez dans les petits clubs comme ça, on s'en fiche un petit peu... Nous, nous sommes affiliés mais à une époque, les petits clubs payaient leur assurance...

M-N N. : Avec la Fédération, vous avez un tarif préférentiel, la SACEM est également prise en charge par la Fédération. L'affiliation permet également aux clubs de faire des demandes de subvention.

Maryelle LEMBEYE, Présidente Cocarde Gym et Forme : ça nous coûterait toujours moins cher que de payer une licence qui augmente de 2 €.

Eliane BARGUES, Présidente Union Sportive Miossaise (Bassin d'Arcachon) : Je vois que vous êtes Vice-Présidente de l'Accompagnement des Territoires et je me demandais si la Fédération n'a pas perdu de vue ses territoires justement. Parce que dans les territoires, il y a tellement de différences. Il y a le club du Médoc qui a parlé et moi, je suis sur le Bassin d'Arcachon et là vous avez de sacrées différences et je pense qu'il y a un travail à faire à ce niveau-là.

M-N N. : J'entends que tous les clubs sont différents et que le territoire est différent d'un endroit à un autre. Justement avec le vote des clubs, vous allez pouvoir vous exprimer par rapport au projet qui va être proposé et dire si ce projet correspond à ce que vous souhaitez. On va donc arriver à avoir un rapprochement des territoires justement grâce aux votes des clubs.

Sarah MORA, Secrétaire Générale de la GV Dyonisienne (Nord Gironde) : je souhaitais apporter un autre point de vue pour compléter les propos des personnes précédentes :

1^{ère} chose : Saint Denis de Pile est une commune de 6 000 habitants en territoire rural. Notre club compte entre 30 et 35 adhérents, c'est un petit club. Nous avons énormément souffert avec le COVID et c'est justement après le COVID que nous avons réalisé à quel point il était important d'avoir cet accompagnement pour pouvoir nous sortir de là où on était. Nous avons été mis en relation avec Laura (BOISROND) puis Marie (PELLERIN) qui nous ont aidé à remplir le dossier de subvention PSF avec lequel nous avons obtenu 1 500 €. Sans cet accompagnement, nous aurions été incapables de déposer un dossier d'une telle complexité. En 2023, si nous avons obtenu cette subvention, c'est grâce à l'aide que l'on nous a apporté. Nous avons renouvelé la demande en 2024 et nous avons également obtenu la subvention à hauteur de 1 500 €. En 2 ans, nous avons obtenu 3 000 € alors que la subvention de la commune ne dépasse pas 300 €. Cela nous a énormément apporté.

2^{ème} chose : Nous avons concouru au Label Club Qualité Sport Santé. Au niveau des critères d'obtention, cela nous a déjà donné des pistes d'amélioration pour la gestion de notre association. L'obtention de ce label nous a apporté de la visibilité dont nous sommes très satisfaits.

3^{ème} chose : Nous n'étions pas présents sur les réseaux sociaux, nous avons donc ouvert un compte Facebook et Instagram que nous alimentons avec la boîte à outils du site fédéral.

Avec tout ça nous avons pris conscience de l'importance d'être affilié à une Fédération et à quoi ça sert de prendre les licences.

M-N N. : Je vous remercie de ce témoignage car il prouve bien que la Fédération, par l'intermédiaire de ses structures déconcentrées, CODEP et COREG, est au service de ses licenciés par l'intermédiaire des clubs.

Plus de questions n'étant posée, Martine BUREGL termine son propos en remerciant l'assemblée pour sa confiance. « Après avoir exercé de nombreuses fonctions en tant que bénévole et salariée, j'ai pu faire, grâce à vous, l'expérience d'une Présidence qui manquait à mon vécu. Il me reste à « me la couler douce », mais pas trop, car je n'oublie pas que l'activité reste le meilleur antidote au vieillissement. »

APPEL A CANDIDATURE

Notre Comité est composé aujourd'hui de 13 membres et nous pourrions en compter 16 à partir du 01/01/2025 suite à la modification des statuts votée plus tôt.

Régine JOANNES fait appel à candidature et rappelle les modalités de vote à main levée et à bulletin secret.

QUORUM

L'article 9.4 des statuts du Comité stipule : « *l'Assemblée Générale peut valablement délibérer si au moins 15 % des membres actifs sont présents physiquement et au moins 50 % des voix des membres actifs sont représentées.* »

Ce jour :

- ❖ 46 clubs sont présents physiquement sur les 162 clubs affiliés, soit 28,39 %
- ❖ 502 voix correspondent aux clubs présents et représentés, sur les 785 correspondant aux 162 clubs affiliés, soit 64% des voix

Le Quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
La Majorité absolue est de 252 voix.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2022

En l'absence de remarques et de questions, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25/11/2023 est soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2023 ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES 2023-2024

Régine JOANNES, Secrétaire Générale, présente ce rapport.

Pour cette saison 2023-2024, c'est 20 690 licences pour 171 clubs et plus de 1 400 heures de cours hebdomadaires dispensées. 52 clubs sont labélisés Qualité Club Sport Santé. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Marie (PELLERIN) en charge de ce dossier au CODEP.

Bilan de la GACE (Gestion Administrative Centralisée de l'Emploi) :

Le démarrage de la Gestion Administrative Centralisée de l'Emploi a pu commencer le 1^{er} septembre avec l'arrivée de Claire (FORISSIER).

Une enquête a démarré sur les mois de décembre 2023 et janvier 2024, elle avait pour objectifs de sonder les clubs sur l'utilité du dispositif et connaître les clubs souhaitant en bénéficier.

❖ 65 % des clubs ont répondu à cette enquête

Au vu du nombre de clubs souhaitant bénéficier de ce service ainsi que ceux intéressés pour y adhérer, le CODIR du CODEP a mis en place cette nouvelle offre de service : la GACE. Dans le même temps, le CODIR a créé un nouveau poste de « Chargée du Social » à raison de 21h/semaine depuis le 3 septembre 2024.

A ce jour, 16 associations EPGV représentant 48 Educateurs Sportifs ont signé une convention pour la gestion de cette nouvelle offre de service.

Bilan des réunions de secteur :

Les réunions de secteurs 2023/2024 ont eu pour objectif d'accompagner les clubs sur le dépôt de la demande de subvention PSF (Projet Sportif Fédéral).

73 dirigeants de 39 clubs différents ont participé à ces réunions. En complément, le Comité a proposé des rencontres individuelles pour aider les clubs dans la conception de leur demande de subvention.

57 projets ont été déposés par 37 clubs (chaque club pouvant déposer jusqu'à 3 projets).

Après instruction des dossiers, les 37 clubs ont obtenu des subventions pour un montant total de 66 550 €.

A noter aussi que le CODEP accompagne également les clubs pour établir le compte-rendu financier de leur demande PSF.

L'évènement grand public au parc du Bourgailh : Nos Jeux Sport Santé

Le samedi 8 juin 2024 a eu lieu la 1^{ère} journée nationale du Sport-Santé Bien-Etre à la forêt du Bourgailh à Pessac.

Des activités dans le parc ont été proposées tout au long de la journée aux participants : Bungy Pump, Nordic-Yoga, Yoga, Body-Zen, L.I.A. sous un soleil de plomb mais après une averse le matin lors de l'installation.

Nos partenaires étaient présents : l'ASEPT, la Fédération Française de Cardiologie de Nouvelle-Aquitaine, le COREG et le CDOS.

Un remerciement à tous les bénévoles et en particulier aux bénévoles de l'Association de Pessac-Magonty qui étaient nombreux et qui ont œuvré à la réussite de cette journée.

L'accompagnement des Educateurs Sportifs :

Pour démarrer la saison GV CAMP a eu lieu le 30 septembre 2023 et 39 éducateurs y étaient présents.

27 ont profité des stages de découverte : Chorégraphie en poche en octobre et Journée Zen/Postural en mars 2024.

Le 20 janvier, 12 Educateurs Sportifs ont participé au stage sur l'APA et les maladies cardiovasculaires.

Le 9 avril un webinaire qui a réuni 26 Educateurs Sportifs sur le thème :

❖ Respiration pour la gestion du stress

2 autres webinaires en mai et juin ont dû être annulés par manque de participants. Les thèmes étaient : La place de l'éducateur salarié dans une association EPGV et la nutrition et l'activité physique.

Au total, 137 Educateurs Sportifs sur 279 sont venus sur les regroupements Départementaux.

93/279 ont suivi des formations continues Régionales (sachant qu'une seule personne peut avoir participé à plusieurs formations).

Un bilan où l'on peut dire « Peut mieux Faire » car nous constatons un taux de présence faible.

N'hésitez pas à promouvoir la formation auprès de vos Educateurs Sportifs

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023-2024

Aucune question n'étant posée, le rapport d'activités 2023-2024 est soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport d'activités 2023-2024 ?

Le rapport d'activités 2023-2024 est adopté à l'unanimité

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ces résultats :

Les membres du Comité Directeur, des commissions et des groupes de travail et vous tous, Dirigeants et Educateurs Sportifs qui avez participé à toutes ces actions.

RAPPORT FINANCIER 2023-2024

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière, présente ce rapport.

Compte de résultat 2023-2024

Les produits de l'année 2023-2024 représentaient 272 862 € et les charges 274 309 €, ce qui a généré un déficit de - 1 447 € pour un déficit prévisionnel de - 38 000 €.

Cette différence s'explique par :

Les produits :

- ❖ ASEPT : plus de partenariats que prévus,
- ❖ GYM ENTREPRISE : un nouveau partenariat non prévu.

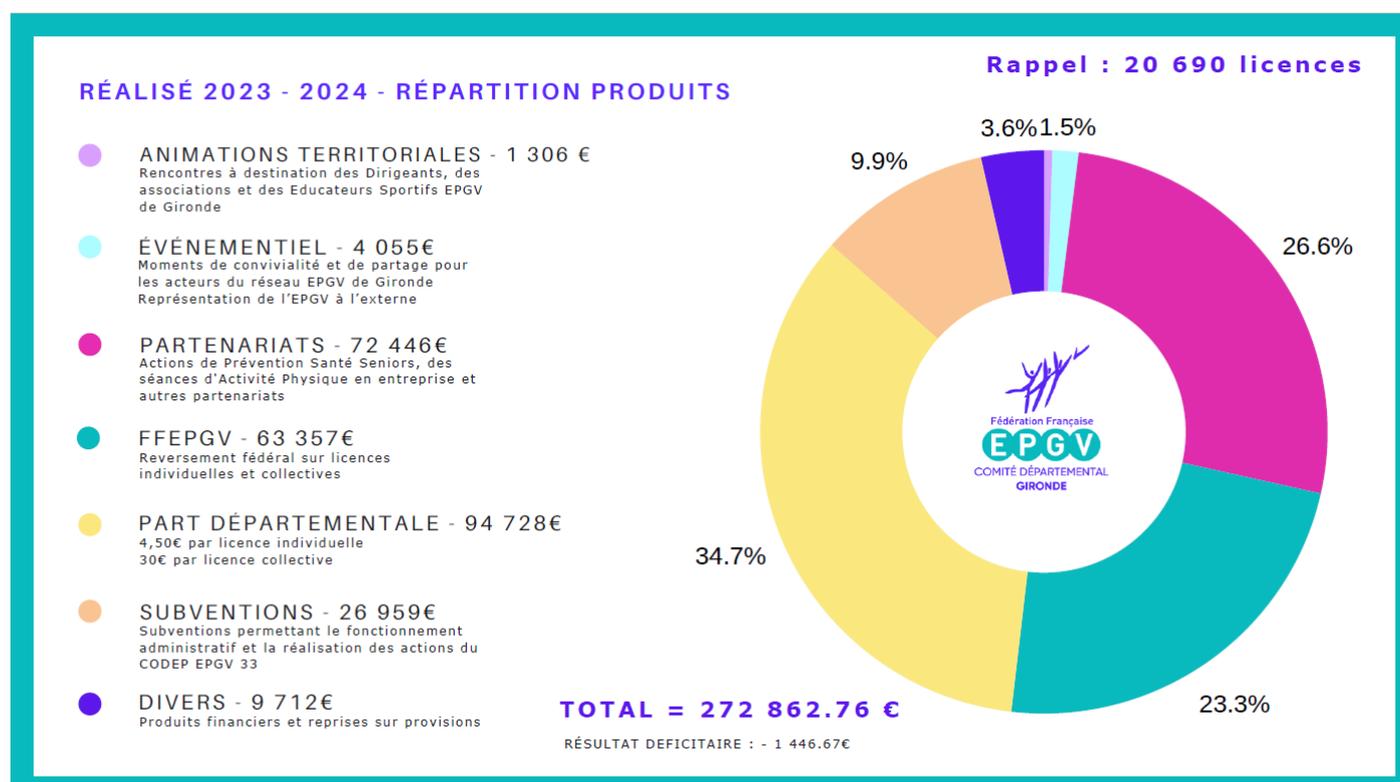
Ces partenariats ont permis de générer + 16 000 € de produits.

Les Charges :

- ❖ Les départs de deux salariées avec un recrutement différé pour les remplacer soit une économie de 22 000 € sur les charges de personnel,
- ❖ L'externalisation de la comptabilité.

Les produits sont notamment répartis comme suit :

- ❖ Part départementale : 94 728 € soit 34,7 %
- ❖ Partenariats : 72 446 € soit 26,6 %
- ❖ Les versements fédéraux sur licences : 63 357 € soit 23,3 %



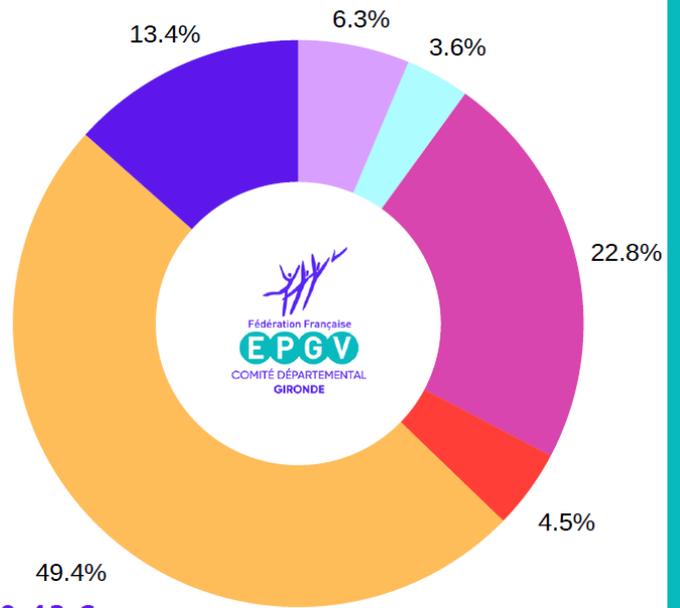
Les charges sont notamment réparties comme suit :

- ❖ Charges de personnel : 135 410 € soit 49,4 %
- ❖ Partenariats : 62 458 € soit 22,8 %
- ❖ Autres charges (charges de fonctionnement) : 36 713 € soit 13,4 %

Rappel : 20 690 licences

RÉALISÉ 2023 - 2024 - RÉPARTITION CHARGES

- ANIMATIONS TERRITORIALES - 17 339€
Rencontres à destination des Dirigeants, des associations et des Educateurs Sportifs EPGV de Gironde
- ÉVÉNEMENTIEL - 9 970€
Moments de convivialité et de partage pour les acteurs du réseau EPGV de Gironde
Représentation de l'EPGV à l'externe
- PARTENARIATS - 62 458€
Actions de Prévention Santé Seniors, des séances d'Activité Physique en entreprise et autres partenariats
- COMITÉ RÉGIONAL - 12 420€
Reversement de la part régionale de 0,60€ par licence
- CHARGES DE PERSONNEL - 135 410€
Salaires et charges des salariées administratives et techniques du CODEP
- AUTRES CHARGES - 36 713€
Charges de fonctionnement

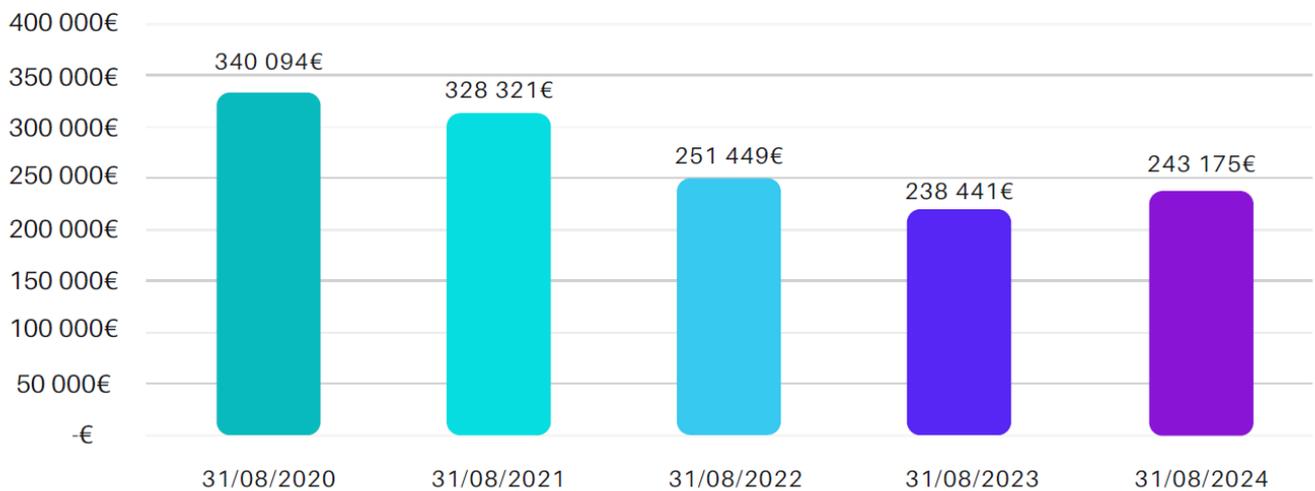


TOTAL = 274 309.43 €

RÉSULTAT DEFICITAIRE : - 1 446.67€

Le total du bilan est de 254 882 € et le montant de la trésorerie est de 243 175 € au 31/08/2024.

EVOLUTION DE LA TRÉSORERIE



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Anne GALLOWAY et Jean-Louis SAINT-MARTIN, Vérificateurs aux Comptes du Comité, présentent ce rapport.

« Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat en tant que Vérificateurs aux Comptes du Comité Départemental de Gymnastique Volontaire de la Gironde concernant l'exercice allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Le compte de résultat de cet exercice fait ressortir un déficit de - 1 446,67 € contre un prévisionnel de - 38 000 €. Le montant total du bilan est de 254 882,39 € au 31/08/2024. Les pièces et documents justificatifs demandés ont été mis à notre disposition lors du contrôle effectué le 24 octobre 2024 dans les locaux du Comité. Aussi, nous vous engageons, Mesdames et Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et que nous certifions réguliers et sincères. »

« Nous en profitons pour remercier Marie-Andrée (CHAMBON) de son professionnalisme dans la tenue des comptes du CODEP et de la qualité des échanges que nous avons eus avec elle tout au long de nos 3 ans de mission. Les finances et la comptabilité sont un travail ingrat dans la mesure où cela demande un engagement total et permanent. Nous remercions également les salariées du CODEP qui participent à tous les travaux administratifs et qui permettent aux trésoriers de nous présenter des comptes réguliers et sincères. Merci à elles, les petites mains, parce qu'elles font un boulot remarquable ! »

Aucune question n'étant posée, le rapport financier 2023-2024 est soumis à l'approbation.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023-2024

Après avoir entendu le rapport des Vérificateurs aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve-t-elle le Compte de Résultat et le Bilan de l'exercice 2023-2024 tels qu'ils viennent de lui être présentés ?

Donne-t-elle quitus aux membres du Comité Directeur de leur gestion au cours de cette période ?

Après affectation du résultat, le montant des fonds propres du Comité s'élèvera à 232 906,26 €.

Le rapport financier 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

Un grand merci aux personnes qui ont assuré la tâche difficile de gestion.

ELECTIONS

Pour la mise en œuvre d'actions, en plus des moyens financiers nécessaires, il faut aussi des moyens humains et notamment des personnes qui s'engagent bénévolement dans les responsabilités de Dirigeants. Merci d'avance à celles et ceux qui ont fait cette démarche, il appartient à l'Assemblée Générale de valider leur légitimité.

Plusieurs élections sont prévues ce jour :

➤ L'élection au Comité Directeur

En cette année électorale, l'ensemble du Comité Directeur est sortant.

9 candidats disposent chacun de 2 minutes pour se présenter :

Catherine BROCHARD

« Je suis à l'EPGV depuis 17 ans. J'ai été Présidente du Club d'Artigues et je suis rentrée au CODEP il y a 12 ans dans lequel j'ai occupé divers postes. Je désire rester fidèle au CODEP où j'ai rencontré beaucoup de personnes intéressantes.

Martine BURGEL

« Je ne vais pas monopoliser la parole car vous me connaissez, je reste ! mais pour quelque chose de bien précis dont je vous parlerai plus tard »

Isabelle FAVARD

« Je suis mariée, j'ai 61 ans, j'habite le Teich et suis l'heureuse mamie de 4 petits-enfants. Je suis à la retraite depuis 9 mois. Le milieu associatif m'a toujours attirée mais je n'ai jamais fait le pas par manque de temps et de connaissance. Ma vie professionnelle se résume à 42 ans dans la même société de transport de colis et de messagerie sur Bruges. Pendant toutes ces années, j'ai occupé différents postes qui m'ont appris à respecter mes engagements, je pense que cette notion dans le bénévolat est très importante.

Pourquoi l'EPGV ? Tout d'abord parce que je suis adhérente au club du Teich où je passe de très bons moments depuis plus d'un an. Au cours d'une AG, une personne du CODEP était présente et a su susciter ma curiosité sur le bénévolat au sein de cette association. J'ai été invitée à une réunion au siège de Comité avec les membres du CODIR et les salariées. L'accueil a été très chaleureux et je me suis dit : je candidate ! De plus, il y a une grande similitude avec mon ancien métier et je me dis que je peux apporter quelque chose. »

Elodie GAZET

« Je suis à l'EPGV depuis 2021 où j'ai commencé à me former au CQP ALS et je suis donc Animatrice Sportive depuis très peu de temps. Dans une ancienne vie, j'étais Professeur des Ecoles. J'ai été très chaleureusement accueillie notamment par Laura (BOISROND) et très accompagnée dans ma reconversion professionnelle. Je fais de l'animation sportive dans le Pilates mais aussi en Activité Physique Adaptée qui me tient très à cœur. Je consacre un peu de temps au CODEP depuis que je suis Educatrice Sportive et je souhaite donc m'engager officiellement et apporter les compétences que je peux avoir. Je remercie très fortement les gens qui m'ont entourée, les élus comme les salariées. »

Régine JOANNES

« Quand j'ai quitté l'école, la première chose que j'ai faite, c'était m'inscrire dans le club de gym de mon village. J'ai déménagé plusieurs fois en France et j'ai toujours retrouvé un club GV à proximité. En Touraine, je suis assidue aux différents cours et très vite, j'envie mon animatrice très compétente ! Je veux faire comme elle, je veux être à sa place ! Je suis la formation d'animatrice et je me propose bénévole au CODEP d'Indre et Loire où je deviens Secrétaire Adjointe. Arrivée à Bordeaux, je connais le CODEP 33 en 2001 et je suis élue au CODIR en 2004, Secrétaire Adjointe de nouveau. Animatrice et bénévole au CODEP 33, j'en profite pour suivre la formation « Conseillère de Formation » avec notre Fédération. Je pense

être comme la plupart d'entre vous, convaincue que l'activité physique rend heureux et nous garde en bonne santé. Le milieu associatif est une vraie source d'épanouissement pour moi : apprendre, transmettre, je ne m'en lasse pas. J'aime l'esprit d'équipe, l'ambiance qui règne au CODEP où le souci de chacun, chacune, salariée, élu(e), bénévole est de vouloir répondre au mieux aux objectifs de l'association : accompagner les clubs, soutenir les Dirigeants, représenter la Fédération. Je renouvelle mon engagement et je cite : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Bruno LIVERNET

« Je suis élu au CODEP depuis l'année dernière, je suis Trésorier Adjoint. J'ai beaucoup travaillé sur la GACE et participé au recrutement de Claire (FORISSIER). J'ai été très bien accueilli moi aussi et c'est pour ça que j'avais franchi le pas. Je renouvelle moi aussi mon engagement aujourd'hui et si je suis élu, vous avez compris que je pourrais me diriger vers la gestion financière du CODEP. »

Annick MISME

« Je me présente pour la 3^{ème} fois et je vous ai déjà presque tout dit mais pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai été la Présidente du club du Teich pendant une dizaine d'années. Je me suis inscrite dans un club GV pour la première fois, j'avais 36 ans. Je n'étais pas bénévole car je travaillais, j'ai juste profité des cours à ce moment-là. Je lui rends ce que la GV m'a apportée : j'ai plaisir à travailler au CODEP, je tiens à continuer le plus longtemps possible et je me représente aujourd'hui pour cette raison. »

Evelyne OMPRARET

« Je pense que beaucoup de monde me connaît parce que je suis élue depuis plus de 20 ans. J'ai été Présidente du club de Blanquefort pendant 20 ans. Je me plais beaucoup dans cette équipe et c'est tellement agréable que j'ai décidé de rester. »

Françoise SAVY

« Cela fait maintenant 2 ans et demi que je me suis engagée auprès du CODEP EPGV 33. J'ai d'abord été personne-ressource et j'ai été élue lors de l'Assemblée Générale de 2023. Ce mandat m'a permis de voter au Comité Directeur et de faire partie du Bureau en tant que Vice-Présidente chargée de la GACE. Je me suis donc investie encore plus dans la vie du CODEP. Cela m'a donné l'occasion de participer à plusieurs chantiers : l'organisation interne du CODEP, la formation des salariées, le recrutement et l'accueil de nouveaux Dirigeants, la mise en place de la GACE.

Ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que j'ai envie de confirmer cet engagement parce que le sport santé est pour moi essentiel tant sur le plan de la santé individuelle que sur le plan du collectif : être bien dans son corps, c'est être bien dans sa tête mais aussi avec les autres. Les valeurs portées par la Fédération sont fondamentales et j'y adhère totalement.

Sur le plan local, le dynamisme du CODEP et celui des clubs girondins sont des atouts considérables dans le développement du sport santé. Je sais aussi que les défis à relever par les clubs sont permanents, nombreux et surtout qu'ils sont différents d'un club à un autre.

Le CODEP aussi bouge, évolue, change et nous tous, vous et nous, devons nous adapter en permanence aux aléas ainsi qu'aux évolutions sociétales : demande du public, problématiques d'engagement dans la vie associative, professionnalisation des acteurs et bien d'autres choses. C'est avec cet objectif que je compte m'engager pour un nouveau mandat avec l'équipe que vous choisirez. »

- L'élection de la déléguée départementale et de son suppléant à l'Assemblée Générale du COREG EPGV N-A des 29 & 30/11/2024

Déléguée : Annick MISME

Suppléant : Bruno LIVERNET

RESULTATS DES ELECTIONS :

Avant de proclamer les résultats Bernard BOULANGER précise :

- Pour être élu, un candidat doit avoir au moins 252 voix sur les 502 représentées par l'AG.

Les 9 candidats sont élus au Comité Directeur du CODEP.

Annick MISME et Bruno LIVERNET sont élus respectivement déléguée et suppléant à l'Assemblée Générale Régionale.

Le Comité Directeur du CODEP EPGV 33 est à présent composé comme suit :

Catherine BROCHARD
Martine BURGEL
Isabelle FAVARD
Elodie GAZET
Régine JOANNES
Bruno LIVERNET
Annick MISME
Evelyne OMPRARET
Françoise SAVY

Le Comité Directeur a ensuite soumis à l'Assemblée Générale les candidatures de Mesdames Régine JOANNES et Françoise SAVY aux fonctions de Co-Présidentes du CODEP EPGV 33 pour le mandat 2024-2028, Madame Régine JOANNES étant la représentante légale de l'association.

Question d'un club : Comment s'articule leur activité de Co-Présidence ? et qu'est-ce qui différencie le représentant légal ?

Les personnes élues en Co-Présidence se répartissent les tâches comme elles le souhaitent selon leur appétence sur les sujets à traiter.

La personne « Représentante légale » de l'association représente l'association devant les instances institutionnelles, est habilitée à signer les contrats, peut procéder au licenciement d'un salarié et peut demander des subventions.

L'Assemblée Générale élit à l'unanimité Mesdames Régine JOANNES et Françoise SAVY Co-Présidentes du CODEP EPGV 33 pour le mandat 2024-2028.

Les axes du projet 2024-2025



Comment avons-nous travaillé ce projet ? deux réunions d'une journée en avril et juin 2024 avec les membres du CODIR, les salariées du CODEP et quelques invités (malheureusement, peu ont répondu présents).

C'est donc le fruit d'un travail collectif qui s'inscrit sur la saison 2024-2025 mais également plus largement sur le mandat 2024-2028.

VIE DU CODEP

LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX BENEVOLES POUR LE CODEP

Françoise SAVY présente cette priorité :

C'est un enjeu hautement stratégique, comme vous le savez et comme vous le vivez, vous aussi au quotidien.

Une vaste campagne de communication a été lancée pour ce recrutement dès la saison dernière avec des newsletters, le Flash 33, la mise à jour du site internet et des invitations aux Dirigeants et aux licenciés. C'est aussi au travers de nos rencontres (Réunions de secteur, Café des Dirigeants, Permanences...) que nous continuons à vous informer de nos besoins.

Cette campagne a porté ses fruits :

- ❖ 8 personnes ont manifesté leur intérêt sur les profils que nous proposons, notamment sur le développement des ateliers Senior et APA. 3 personnes participent aux réunions du CODIR en tant que personnes-ressources et 2 d'entre elles ont souhaité présenter leur candidature : Isabelle (FAVARD) et Elodie (GAZET).
- ❖ Une dizaine de personnes a manifesté de l'intérêt pour la Commission d'Accompagnement des Dirigeants (CAD) et sa remise en place.

LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS (CAD)

Régine JOANNES présente cette priorité :

Cette commission n'a pas fonctionné la saison dernière ce qui a obligé les salariées du CODEP à prendre en charge ses missions. La commission doit pouvoir fonctionner normalement avec des membres élus et des personnes-ressources : Dirigeants et bénévoles des clubs.

Le rôle de cette commission est d'élaborer des propositions pour enrichir les réflexions du CODIR au bénéfice des clubs : quel accompagnement pour les clubs ? sur quels sujets ? de quelle manière ?

La commission doit aussi réfléchir sur la formation des Dirigeants, les services à développer ou à améliorer pour les clubs...

ANIMATION DU RESEAU EPGV DE GIRONDE

LE CAFÉ DES DIRIGEANTS ET LES PERMANENCES INDIVIDUELLES

Marie PELLERIN présente cette action :

Une des missions du Comité est d'animer le réseau EPGV girondins notamment via l'accompagnement des Dirigeants.

Cette saison, une nouvelle version des réunions de secteur est proposée, elle se divise en 2 temps par secteur :

- ❖ Le café des Dirigeants : temps collectif avec pour objectif d'initier des échanges entre les clubs d'un même secteur sur les problématiques et les besoins des clubs afin d'affiner notre accompagnement (samedi matin).
- ❖ Les permanences individuelles : rendez-vous individuel et personnalisé d'une heure autour d'une thématique définie par le club (un soir en semaine).

DEVELOPPEMENT DE L'EPGV EN GIRONDE

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PHYSIQUE A DESTINATION DES SENIORS ET APA

Martine BURGEL présente cette priorité

SENIOR

Le but est de faire venir plus de monde dans nos clubs par le biais de l'ASEPT (Association Santé et Prévention sur les Territoires) qui propose des ateliers « Forme Equilibre » de 12 séances, « Forme et Bien-Être » de 7 séances, « Cap Bien-Être » de 4 séances et « Mémoire » de 12 séances.

Ces ateliers pourraient être un levier de développement par la communication aux participants des coordonnées des clubs de proximité afin qu'ils puissent continuer une activité physique.

Ces ateliers pourraient être le point de départ d'un recrutement de personnes qui prolongeront leur pratique d'une activité physique dans nos clubs GV.

APA

Beaucoup d'animateurs ont reçu la formation mais maintenant il faudrait qu'on se rapproche de partenaires tels que le PEPS (organisme qui redirige les personnes ayant une prescription médicale pour de l'activité physique), les médecins, les maisons de santé... afin que les personnes soient dirigées vers les clubs GV. Il faut faire en sorte d'enrichir notre réseau et mieux se faire connaître afin que ce soit source de développement.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE RECRUTEMENT DES EDUCATEURS SPORTIFS

Régine JOANNES et Laura BOISROND présentent cette priorité

- ❖ Tout d'abord un constat chiffré qui mérite une attention particulière :
 - 306 Educateurs Sportifs avec une moyenne d'âge de 53 ans (il y a 4 ans, elle était à 50 ans),

- 30 % ont plus de 60 ans dont 8 % ont plus de 70 ans,
 - 30 % se situent entre 51 et 60 ans,
 - Seulement 6 stagiaires ont obtenu le CQP en Gironde et qui ne vont pas forcément rester à l'EPGV.
- ❖ Des secteurs sont en carence comme le Bassin d'Arcachon, le Sud-Gironde et le Médoc et au printemps 2024, 20 clubs étaient en recherche d'Éducateurs Sportifs.

Des pistes pour le recrutement des Educateurs Sportifs :

- ❖ Enrichir ce constat chiffré en collaboration avec le COREG EPGV N-A :
 - Définir le profil des Educateurs Sportifs et connaître leurs besoins en formation,
 - Connaître leurs projets quant à l'animation,
 - Recenser les besoins des clubs
- ❖ Renforcer la collaboration avec le COREG EPGV N-A afin que les stagiaires CQP restent à l'EPGV.
- ❖ Créer ou renforcer la collaboration avec les organismes de formation pour le Brevet Professionnel.
- ❖ Promouvoir le métier et l'employabilité des clubs EPGV.

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Annick MISME présente cette priorité :

Le CODEP, par le biais de sa Commission Pleine Nature, propose à l'ensemble de ses licenciés des découvertes d'activités extérieures :

Les propositions pour la saison 2024-2025 :

- 05 octobre 2024 : initiation au Golf
- 15 février 2025 : initiation au Bungy Pump
- 07 juin 2025 : initiation au Longe Côte

Des projets pour la saison 2025-2026 :

- Initiation à l'Urban Training (Entraînement urbain). Devant les difficultés de certains clubs à obtenir des salles, cela pourrait être une solution puisque cette activité ne se pratique qu'en extérieur.
- Initiations à des activités plus ésotériques telles que les bols tibétains, le yoga du rire.
- Un séjour en partenariat avec VVF en bord de mer pour des activités aquatiques.

BUDGET 2024-2025

Bruno LIVERNET, Trésorier Adjoint, présente ce budget.

La licence individuelle est à 28 € depuis le 01/09/2024 dont part départementale à 5 €.

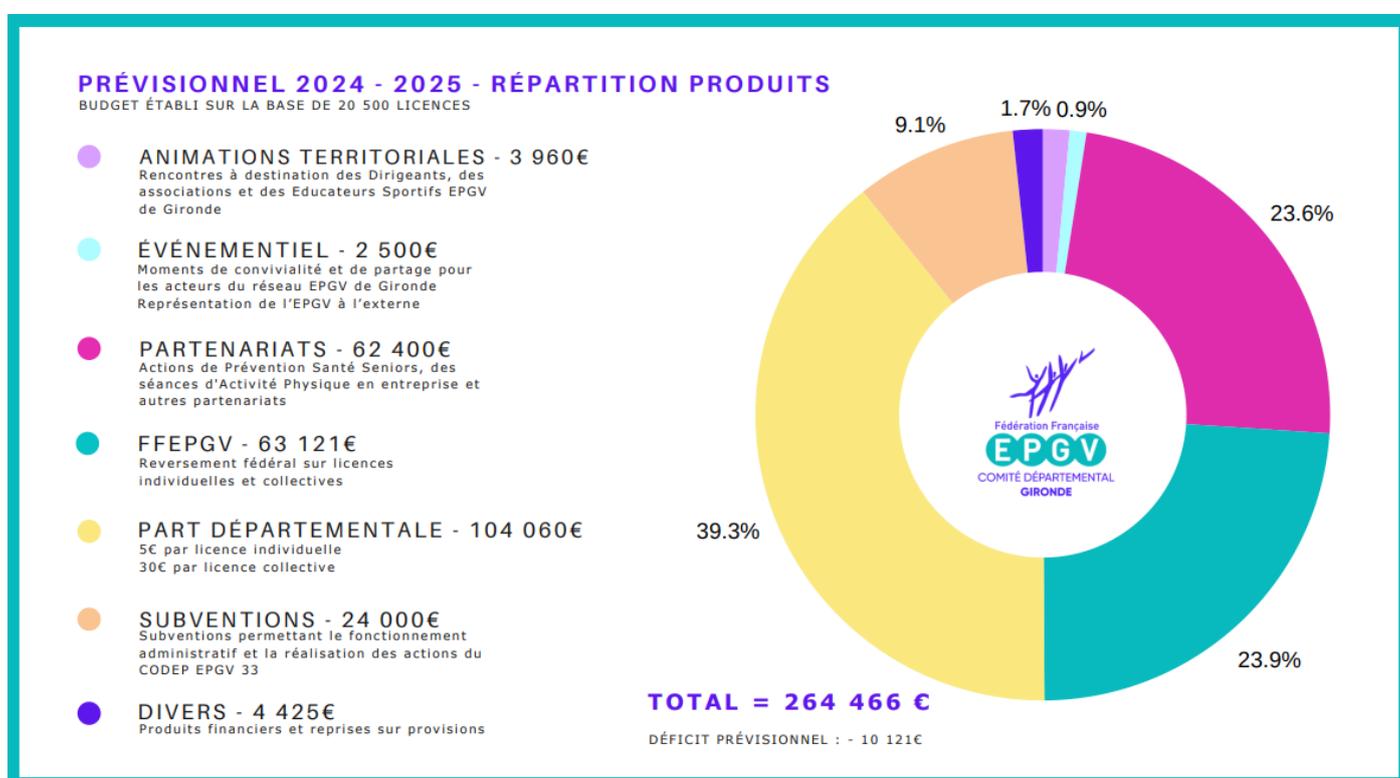
Ce budget a été établi sur la base de 20 500 licences.

Les Produits :

Le total des produits serait de 264 466 € répartis notamment comme suit :

- ❖ 39,3 % (104 060 €) pour la part départementale de 5 € versée par les clubs.
- ❖ 23,9 % (63 121 €) de reversement sur licence par la Fédération.
- ❖ 23,6 % (62 400 €) avec les partenariats (ASEPT, Gym Entreprises...)

A noter 24 000 € de subvention attendus mais le CODEP a été informé de la baisse drastique de celles-ci notamment au niveau du Conseil Départemental de la Gironde.



Les Charges :

Les charges 2024-2025 seraient de 274 587 € réparties notamment comme suit :

- ❖ 52,4 % (143 821 €) de charges de personnel.
- ❖ 21 % (57 668 €) pour les partenariats.
- ❖ 6 % (16 400 €) de reversement au COREG EPGV N-A.

soit un déficit prévisible de - 10 121 €.

PRÉVISIONNEL 2024 - 2025 - RÉPARTITION CHARGES

BUDGET ÉTABLI SUR LA BASE DE 20 500 LICENCES

● ANIMATIONS TERRITORIALES - 19 198€
Rencontres à destination des Dirigeants, des associations et des Educateurs Sportifs EPGV de Gironde

● ÉVÉNEMENTIEL - 10 042€
Moments de convivialité et de partage pour les acteurs du réseau EPGV de Gironde
Représentation de l'EPGV à l'externe

● PARTENARIATS - 57 668€
Actions de Prévention Santé Seniors, des séances d'Activité Physique en entreprise et autres partenariats

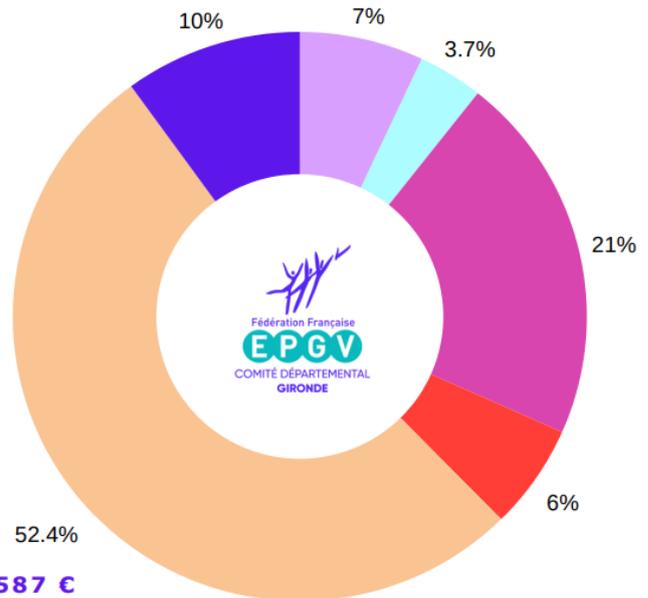
● COMITÉ RÉGIONAL - 16 400€
Reversement de la part régionale de 0,80€ par licence

● CHARGES DE PERSONNEL - 143 821€
Salaires et charges des salariées administratives et techniques du CODEP

● AUTRES CHARGES - 27 458€
Charges de fonctionnement

TOTAL = 274 587 €

DÉFICIT PRÉVISIONNEL : - 10 121€



Nous espérons pouvoir vous présenter l'an prochain un réalisé plus proche de l'équilibre et nous serons vigilants sur les dépenses.

APPROBATION DU PROJET ET DU BUDGET 2024-2025

Aucune question n'étant posée, le projet et le budget 2024-2025 sont soumis à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve-t-elle le projet et le budget pour la saison 2024-2025 ?

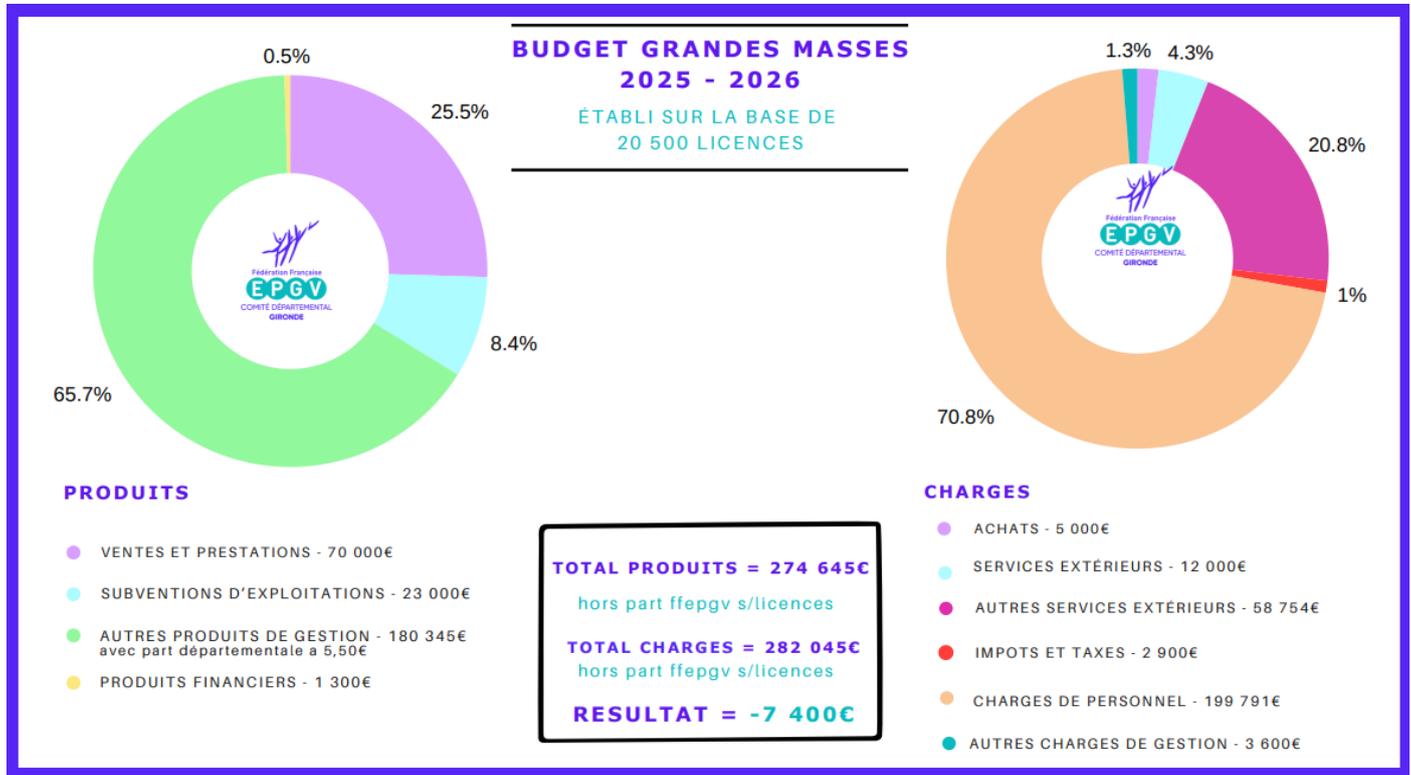
Le projet et le budget 2024-2025 sont adoptés à l'unanimité

PART DEPARTEMENTALE 2025-2026

Bruno LIVERNET, Trésorier Adjoint, présente ce budget.

Lors de la construction du budget, une augmentation d'1 € devait être proposée mais le CODEP a été informé de l'augmentation de 2 € de la licence adulte, le CODIR a donc décidé de limiter la proposition de l'augmentation de la part départementale à 0,50 €, la portant à 5,50 €.

BUDGET EN GRANDES MASSES 2025-2026



Liliane ESPINAT, Présidente de la GV Antiguaise et Trésorière du COREG EPGV N-A : l'augmentation des charges du personnel est importante, qu'est-il envisagé ?

Celle-ci englobe toutes les charges de personnel y compris les partenariats (Educateurs Sportifs qui animent les ateliers ASEPT notamment). La ventilation n'est pas comparable avec le budget détaillé.

APPROBATION DE LA PART DEPARTEMENTALE 2025-2026 ET DU BUDGET EN GRANDES MASSES 2025-2026

Plus aucune question n'étant posée, la part départementale 2025-2026 et le budget en grandes masses 2025-2026 sont soumis à l'approbation.

1 - L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'augmentation de 0,50 € de la part départementale en 2025-2026, la portant à 5,50 € ?

2 - L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget en grandes masses 2025-2026 ?

Résultat du vote :

1 - L'augmentation de 0,50 € de la part départementale en 2025-2026 est approuvée à l'unanimité.

2 - Le budget en grandes masses 2025-2026 est approuvé à l'unanimité.

TROPHÉES – REMERCIEMENTS – TIRAGE AU SORT

Trophées :

L'équipe du CODEP a souhaité mettre en avant les clubs pour les valoriser et encourager les bonnes pratiques. Pour cette année, trois catégories ont été retenues :

- ❖ **Meilleur taux d'évolution de licences (en %) sur les deux dernières saisons*** :
Trophée remis au club **GYM VOLONTAIRE POMEROL**, représenté par Isabelle PICHARDIE, Présidente et Marie NOGUES, Trésorière, avec un taux d'évolution de 58,7 %.
« Merci ! ce taux d'augmentation est dû à l'ouverture d'un cours « enfants » qui a très très bien marché. »
- ❖ **Meilleure participation aux animations départementales sur le mandat 2020-2024*** :
Trophée remis au club de **I'ASH GV Le Haillan**, représenté par Danielle LE TANTER, Présidente, qui a participé à l'ensemble des animations départementales proposées aux Dirigeants sur les 4 dernières années soit 8.
« Merci beaucoup le CODEP ! en tant que club de GV, j'estime que l'on se doit de participer à tout ce qui est organisé pour nous. »
- ❖ **Meilleur taux de séances catégorisées « Bien-Vieillir » sur la saison 2023-2024*** :
Trophée remis au club **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LANTONNAISE**, représenté par Gilbert GARCHIER, Secrétaire Général.
« Merci à l'équipe, on ne s'attend pas à ce genre de chose ! Le club de Lanton, c'est 8 cours par semaine avec plus de 60 participants par séance. C'est effectivement la meilleure méthode pour bien vieillir ! »

* Les classements ont été effectués selon les informations saisies sur I-Réseau et réservés aux clubs présents le jour de l'AG.

Remerciements :

Le CODEP remercie Marine CLAVERIE qui a proposé un réveil musculaire à l'ensemble des participants pendant la réunion du CODIR.

Le CODEP, avec la remise d'un cadeau, remercie Christine HORRILLO et Janine MOREAU du club de Lège-Cap-Ferret, engagées depuis le mois de mai sur l'organisation de cette Assemblée Générale.

Tirage au sort :

Les clubs USSAP GV, Cocarde Gym et Forme, GV Langevin, GV Loubésienne, Union St Bruno, Sporting club Monségurais, GV Lous Pins, GV Lantonnaise, Audenge GV Plurielle, Association Libournaise de GV ont gagné des cadeaux offerts par le CODEP.

Pour cette Assemblée Générale, nos partenaires GEVEDIT et VVF Villages nous ont fait le plaisir d'être présents et ont une nouvelle fois fait preuve d'une grande générosité en offrant des bons cadeaux et un séjour.

- ❖ Les clubs « AJT Le Taillan », « ALP Podensac » et « GV Andernosienne » reçoivent les bons d'achat (50, 80 et 100 €) offerts par GEVEDIT.
- ❖ Le Club « Sur les pas de Javotte » est gagnant du séjour offert par VVF Villages.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE Par Régine JOANNES et Françoise SAVY, Co-Présidentes

« Nous vous remercions tous de votre confiance, nous sommes conscientes des responsabilités qui sont désormais les nôtres et nous tâcherons d'en être dignes.
Avant de clôturer cette journée, nous tenons à vous présenter rapidement 4 axes stratégiques pour le mandat qui s'ouvre :

- ❖ Accentuer les partenariats pour faire d'avantage connaître et reconnaître l'EPGV sur notre territoire.
- ❖ Recruter et fidéliser les Educateurs Sportifs, axe de travail important pour les 4 années du mandat, pour s'adapter aux changements sociologiques.
- ❖ Capitaliser et diffuser les expériences.
- ❖ Cultiver la proximité pour apporter les services et les réponses dont les clubs ont besoin.

Il est temps maintenant de terminer cette journée. Merci encore à vous tous, votre temps et votre dévouement sont précieux pour notre mouvement EPGV. Merci aussi aux personnes qui vous accompagnent dans la vie et qui permettent votre implication au sein de votre club ou du Comité Départemental. Merci également pour le soutien de nos partenaires présents aujourd'hui. »

ASSEMBLEE GENERALE 2025

Le CODEP tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

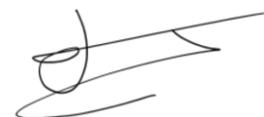
Samedi 22 novembre 2025 à Saint Denis de Pile

Clôture de l'Assemblée Générale : 16h30

Régine JOANNES
Co-Présidente



Françoise SAVY
Co-Présidente



CODEP EPGV 33

96 rue de Beausoleil
BP 36
33171 Gradignan Cedex

05 56 89 51 72
gironde@comite-epgv.fr



codepepgv33.fr



CODEP EPGV 33 Sport Santé



Hotansa

